

Votre assurance complémentaire 2011



Votre cotisation à l'assurance complémentaire de la MC Liège vous permet de bénéficier de nombreux avantages : remboursements, services d'accompagnement et de défense de vos droits, accords de collaboration... En voici un aperçu. Pour une présentation plus complète, demandez la brochure à nos conseillers mutualistes ou consultez notre site internet www.mc.be.

//NOUVEAUTÉS 2011//

> Sport pour tous

Intervention de 35 euros par an dans les frais d'abonnements sportifs, sans distinction d'âge.

> Optique (verres, lunettes, lentilles)

Intervention de 50 euros sans distinction d'âge dans les frais d'achat de montures de lunettes, verres ou lentilles de contact (3 fois jusqu'à 25 ans et 3 fois après 25 ans).

> Troubles alimentaires (obésité, anorexie, boulimie)

Intervention jusqu'à 30 ans dans les frais de bilan diététique, séances de suivi diététique et de suivi psychologique (jusqu'à 190 euros/an).

> Hospi solidaire

Intervention complémentaire de 150 euros pour les maladies graves et coûteuses.

AVANTAGES ET SERVICES EN 2011

Vacances pour tous

En Belgique ou à l'étranger, nous organisons des séjours et activités pour les enfants, les jeunes, les familles, les "+ 50", les personnes malades et handicapées.

Information et défense de vos droits

Sécurité tarifaire, assurance obligatoire soins de santé et indemnités, assurance complémentaire, assurances facultatives hospitalisation... : nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat. N'hésitez pas à les rencontrer, y compris sur rendez-vous.

Des services sont à votre disposition pour vous informer, vous aider, vous soutenir :

> **Le service social** (démarches administratives, recherche des droits, législations et dispositifs sociaux qui vous concernent, pensions, retour et maintien à domicile...).

> **la défense des membres** (assistance juridique spécialisée dans le domaine de la santé).

> **Infor Santé** met à disposition du grand public et des professionnels de l'information sur la santé et le coût des soins de santé ; il réalise des programmes de prévention et de sensibilisation sur différents thèmes (prévention des brûlures, enfant et hôpital, alimentation des enfants et des adolescents...).

> **Le journal En Marche** paraît deux fois par mois et est aussi consultable sur www.enmarche.be.



© Stéphanie Bouton

Nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat.

> **www.mc.be** : outre la consultation de vos données personnelles ("mon dossier"), notre site propose une foule d'informations utiles sur l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, nos services et avantages... Vous pouvez ainsi calculer le montant des remboursements, comparer les pratiques tarifaires des hôpitaux, vous abonner à la lettre d'information mensuelle qui vous tient au courant de l'actualité...

Assistance à l'étranger

Pour toute excursion ou tout séjour à l'étranger, n'oubliez pas la World Assistance Card : aide médicale urgente, assistance, prise en charge des factures d'hospitalisa-

tion, remboursement des frais médicaux et rapatriement dans tous les pays du monde.

Optique (lunettes, verres, lentilles)

Nous intervenons sans distinction d'âge, dans les frais d'achat de montures de lunettes, verres correcteurs ou lentilles de contact (3 fois jusqu'à 25 ans et 3 fois après 25 ans). Le délai minimum entre deux interventions est fixé à une année civile avant 25 ans et trois années civiles après.



//NOUVEAU//

Vaccination et prévention

> Vaccination pour tous : 25 EUR/an

La MC intervient lors de l'achat de vaccins anti-infectieux, désensibilisants ou prescrits pour des voyages à l'étranger (liste des vaccins remboursés consultable sur www.mc.be).

> Formation premiers secours

Nous finançons 80% du coût des formations de premiers secours dispensé par la Croix-Rouge de Belgique : brevet européen de premier secours, brevet de secouriste, réanimation pédiatrique, benjamin secouriste (remboursement intégral).

> Sevrage tabagique : 25 EUR

Pour les femmes enceintes, la MC intervient forfaitairement pour les traitements médicamenteux anti-tabac.

> Ostéoporose : 10 EUR/an

La MC intervient pour les actes médicaux liés à la densitométrie osseuse qui permet de diagnostiquer l'ostéoporose.

> Fibrose du foie : 30 EUR/an

Intervention dans le coût du fibrotest et du fibroscan, méthodes de dépistage de la fibrose du foie.

> Troubles alimentaires (obésité, anorexie, boulimie) : jusqu'à 190 EUR/an

Sur prescription médicale, intervention jusqu'à 30 ans dans les frais de bilan diététique, séances de suivi diététique et séances de suivi psychologique.

//NOUVEAU//



Sport et loisirs actifs

> Davantage de sport : 35 EUR/an

Vous étiez nombreux à bénéficier de l'avantage sport (réservé aux moins de 30 ans jusqu'en 2010). En 2011, tous ceux qui pratiquent régulièrement une activité sportive peuvent bénéficier de cet avantage, sans distinction d'âge, pour se maintenir en forme et préserver au maximum leur santé.

> Loisirs actifs : jusqu'à 50 EUR/an

Pendant les périodes de vacances scolaires et pour tous les jeunes de 3 à moins de 19 ans, intervention de 2,50 euros/jour pour les camps et plaines de vacances, les stages agréés par l'ONE, l'ADEPS ou une fédération sportive.

//NOUVEAU//



© Jupiterimages

Transport et accompagnement

> Aide médicale urgente

En ambulance : vous payez au maximum 75 euros pour les transports urgents (via le 100 ou le 112).

En hélicoptère : vous bénéficiez d'une intervention de 1.000 euros par déplacement pour les transports urgents (via le 100).

> Transport non urgent

Ambulances de la Croix-Rouge (via le 105) : prise en charge de 70% de la facture.

Autres transports en ambulance : pour les entrées et sorties d'hospitalisation, remboursement de 15 euros

pour les 10 premiers kilomètres (0,75 euro par kilomètre supplémentaire).

Voitures et taxis : 0,15 euro par kilomètre pour certains traitements (dialyse, chimiothérapie...) avec un maximum de 125 euros/an.

> Accompagnement des malades

Des volontaires d'Altéo vous conduisent en voiture et vous accompagnent vers un lieu de soins en province de Liège (hôpital, polyclinique, consultations médicales...).



© Deprez

Mutualité chrétienne de Liège
 Place du XX Août 38 - 4000 Liège
 Editeur responsable : Rudolphe Bastin
 Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
 Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing
 courriel : enmarche.liege@mc.be

Pour vos enfants

> Hospitalisation sans franchise

Dès la naissance et jusqu'à l'âge de 18 ans, l'Hospi Solidaire intervient sans franchise pour toute facture d'hospitalisation en chambre commune et à 2 lits dans tous les hôpitaux belges. Interventions complémentaires : accompagnement d'un parent (jusqu'à 15 euros/jour) et dépistage de la surdit  chez le nouveau-n .

> Soins de sant  100% rembours s

Vous devez consulter un prestataire de soins pour votre enfant de moins de 7 ans ? Nous vous remboursons les tickets mod rateurs pour les soins m dicaux et param dicaux (p diatre, m decin g n raliste ou sp cialiste, kin , soins infirmiers...).

> Naissance et adoption : 350 EUR

Lors de l'inscription de votre enfant, vous recevez une prime de 350 euros (pour chaque enfant lors de naissances multiples) et une pluie d'avantages (guide naissan-

ce, livre "Naître parents", cadeau "bien- tre", r ductions importantes sur les langes...).

> Garde d'enfants malades   domicile

Des pu ricultrices offrent une pr sence attentive et  ducative   vos enfants malades (de 3 mois   12 ans) du lundi au samedi. La participation aux frais est modul e en fonction des revenus des parents.

> R ducation

> **Psychomotricit ** : jusqu'  635 euros/an pour les enfants  g s de moins de 13 ans.

> **Logop die** : jusqu'  655 euros/an pour les enfants  g s de 4   moins de 15 ans.

> **M thode Tomatis** : jusqu'  250 euros/an.

> Orthodontie : jusqu'  500 EUR

Intervention dans le co t d'un appareil orthodontique pour les enfants qui ont commenc  leur traitement avant l' ge de 15 ans.



Cette intervention est accord e jusqu'  l' ge de 18 ans.

> Classes de d paysement : 25 EUR/an

Intervention pour les classes vertes, de mer, de neige... comportant au moins une nuit e lorsqu'elles sont organis es pendant les cycles maternel et primaire.

> Etudes   l' tranger

Dans le cadre de leurs  tudes, les jeunes  g s entre 17 et 25 ans qui s journeront maximum un an   l' tranger b n ficient d'une assurance sant  : assistance, prise en charge des factures d'hospitalisation et des frais m dicaux, rapatriement.

Bien- tre   domicile

> Aide   soins   domicile

Les services d'aide et de soins   domicile apportent des r ponses adapt es   vos pr occupations quotidiennes (aides familiales, aides m nag res) et   votre  tat de sant  (infirmi res, garde-malades). De plus, votre assurance compl mentaire prend en charge votre quote-part (ticket mod rateur et affiliation) dans les frais de soins infirmiers d livr s par la Croix Jaune et Blanche.

Plus d'infos : www.fasd.be

> T l assistance : 6 EUR/mois

Intervention dans les frais de r ponse   la centrale d'alarme Vitatel.

Plus d'infos : www.vitatel.be

> Mat riel d'aide et de soins : location et vente

Solival vous propose du mat riel m dical ou param dical (a rosol, b quilles, lit, p se-b b ...)   des prix tr s avantageux.

Plus d'infos : www.solival.net

> Am nagement du domicile

L'asbl Solival Wallonie-Bruxelles apporte des solutions permettant l'am lioration de l'autonomie et de la qualit  de vie de la personne dans son environnement quotidien : conseil, aides techniques,  tude de l'adaptation du domicile de personnes malades,  g es ou handicap es (cuisine, salle de bains, escalier...).

Plus d'infos : www.solivalbw.be



Hospitalisation : avant, pendant et apr s

> Hospi Assistance : 0800 10 9 8 7

Un simple appel vous oriente vers les services les mieux adapt s   vos besoins avant, pendant et apr s une hospitalisation.

> Hospi Solidaire

Une couverture hospitalisation comprise dans votre cotisation. L'Hospi Solidaire intervient, sans questionnaire ni examen m dical, sans exclusion pour les hospitalisations de longue dur e, sans limite d' ge et sans stage d'attente.

En chambre commune ou   2 lits, les personnes de plus de 18 ans paieront au maximum une franchise de : > 275 euros par hospitalisation classique,

> 150 euros par hospitalisation de jour.

Si plusieurs hospitalisations : 550 euros/an maximum.

Aucune franchise pour les enfants ! Interventions compl mentaires : f condation in vitro (250 euros/cycle) et accouchement   domicile ou dans une maison de naissance (150 euros).

Intervention forfaitaire de 150 euros pour les maladies graves et co teuses.

> Convalescence

Pour vous r tablir, des centres de convalescence sont   votre disposition. Dans nos centres de Spa Nivez  et Nieuport, notre intervention sur le prix d'une journ e (72,40 euros) s' l ve   :

> convalescents aigus : 35,20 euros (58,90 euros pour les BIM),

> chroniques : 25,10 euros (43,20 euros pour les BIM).

Intervention suppl mentaire pour les s jours cons cutifs   une hospitalisation : 50% de la quote-part personnelle (maximum 19,10 euros/jour et 30 jours/an)

Dans les autres centres, nous vous remboursons 6,20 euros/jour.

NOUVEAU

Vous souhaitez r duire la franchise de l'Hospi Solidaire ou b n ficier d'une intervention dans vos frais avant (30 jours) et apr s (90 jours) votre hospitalisation ? Souscrivez   nos assurances facultatives.

Institutions et prestataires agr es

> Centres dentaires

Remboursement de la moiti  du ticket-mod rateur (hormis les proth ses et radiographies) dans les centres m dicaux agr es (liste sur www.mc.be).

> Maison de repos et de soins : jusqu'  77,50 EUR/mois

Intervention de 2,50 euros sur le

prix d'une journ e   La Clairi re de Fayenbois (avenue d'Aix-la-Chapelle 60   4020 Jupille).

> P dicures : jusqu'  50 EUR/an

Intervention de 5 euros par s ance pour les personnes diab tiques (apr s de p dicures agr es).

Bien- tre psychologique et relationnel

> Consultations psychologiques : jusqu'  450 EUR/an

Intervention financi re dans le co t des consultations pr st es par un psychologue dans les centres de sant  mentale ou les polycliniques agr es par notre mutualit .



istockphoto

> Aide aux victimes

Pour les personnes victimes d'un  v nement traumatisant incluant la responsabilit  d'un tiers (violence, accident de la route, accident th rapeutique...), nous remboursons 75% du co t des aides th rapeutiques effectu es   l'asbl en-Vies, centre d'aide aux victimes (boulevard d'Avroy 87   4000 Li ge).

> Hospitalisation

L'Hospi Solidaire intervient dans le co t des s jours en h pital g n ral. Intervention compl mentaire dans le co t des s jours en h pital psychiatrique dans certains services (maximum 370 euros/an).

> Stress  ? 6 s ances pour retrouver un  quilibre

Notre service Infor Sant  vous propose un programme de 6 conf rences pour vous aider   mieux g rer votre stress. Les s ances sont organis es en grand groupe et ne demandent pas d'implication personnelle. Contactez-nous pour conna tre la programmation de ces s ances.

> Centres de planning familial : 6 EUR/consultation

Intervention pour les consultations (psychologiques, sexologiques, juridiques ou de m diation familiale) effectu es dans les centres agr es par notre mutualit .

Contactez-nous !

> **en face   face** : nos conseillers mutualistes vous accueillent dans de nombreux points de contacts*.

> **par courrier** : gr ce   notre important r seau de bo tes aux lettres mutualistes*, votre courrier (attestation de soins, commandes de vignettes...) est trait  dans les meilleurs d lais. Des enveloppes vertes sont mises gratuitement   votre disposition.

> **par t l phone** : vous pouvez contacter nos conseillers mutualistes ou notre centre d'appel au num ro gratuit 0800 10 9 8 7 (du lundi au vendredi de 8h30   18h et le samedi de 9h   13h).

> **par internet** : la MC o  je veux, quand je veux ! En plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'acc s   votre dossier personnel en ligne !

* liste disponible sur simple demande ou sur www.mc.be



istockphoto

Th rapies alternatives

> Hom opathie : jusqu'  125 euros/an

La MC intervient dans le co t des m dicaments hom opathiques prescrits par un m decin (25% du prix d'achat par prescription).

> Osth opathes, chiropracteurs et acupuncteurs : jusqu'  50 EUR/an

La MC rembourse 10 euros par s ance, toutes disciplines confondues (pour les prestataires agr es par notre mutualit ).

Cotisations 2011

> 11 EUR/mois pour une personne isol e

> 15 EUR/mois par famille (couple mari s ou cohabitants et leurs enfants   charge).

Deux formules de paiement sont possibles :

> virement annuel : 132 EUR (isol ) et 180 EUR (famille)

> domiciliation trimestrielle sans frais suppl mentaires : 33 EUR (isol ) et 45 EUR (famille)